



BAREME TTC DES HONORAIRES DE TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR

Tarifs en vigueur à compter du 19 septembre 2019.

Taux de TVA de 20 % en vigueur.

Prix de vente	Barème TTC
Inférieur à 100 000 €	Forfait de 6 000 € TTC
De 100 001 € à 180 000 €	6 % TTC
De 180 001 € à 250 000 €	5,5 % TTC
De 250 001 € à 350 000 €	5 % TTC
De 350 001 € à 450 000 €	4,5 % TTC
A partir de 450 001 €	4 % TTC

Les différentes tranches ne se cumulent pas entre elles.

Médiateur : Vivons mieux ensemble - 465, Avenue de la libération - 54 000 Nancy

SAS JEAN au capital de 10 000 € - Siège social : 1bis cours Reverseaux 17 100 SAINTES - RCS SAINTES 850 529 843 – Agent immobilier - CPI N° 1701 2019 000 041 809 délivrée par la CCI de Rochefort sur Mer et de Saintonge – Transaction - Garantie financière : CEGC – 16 rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE CEDEX –Entreprise régie par le Code des Assurances – 382 506 079 RCS Nanterre - Assurance n° AL591311/29835.

Commerçant indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza immobilier.